

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le marché Chinois s'ouvre à l'importation des agrumes marocains

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord, signé entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Marocain et son homologue Chinois, fixant les conditions phytosanitaires que doivent satisfaire les producteurs d'agrumes marocains en vue d'exporter leurs produits sur le marché Chinois, un programme ambitieux a été entrepris entre les professionnels du secteur et de Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime à travers l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et a abouti à l'ouverture du marché Chinois aux agrumes marocains.

Ledit programme a porté notamment sur la mise en place de procédures d'enregistrement des producteurs désirant exporter sur ce marché ainsi que sur l'identification des stations de conditionnement et sur la surveillance phytosanitaire des vergers proposés.

Les démarches engagées ont ainsi permis d'arrêter la liste des vergers agrumicoles répondant aux critères phytosanitaires exigés par la partie Chinoise. Cette liste a été récemment acceptée et validée par l'autorité phytosanitaire chinoise et publiée sur son site web « www.aqsiq.gov.cn ».

Les variétés susceptibles d'être exportées durant l'année 2010 à partir des 18 vergers agréés, portent principalement sur la démentine et Maroc-Late.

Pour l'année 2011, tout producteur marocain, intéressé par l'exportation des agrumes vers le marché Chinois, est invité à prendre contact avec les services régionaux ou centraux de l'ONSSA, ou de consulter son site web « www.onssa.gov.ma » et ce en vue de s'informer sur la procédure à suivre.

A noter que cette ouverture du marché chinois aux agrumes marocains représente une opportunité importante pour les opérateurs marocains de ce segment. Elle s'inscrit également dans les objectifs du Plan Maroc Vert qui entend orienter l'agriculture marocaine vers une productivité améliorée et une meilleure ouverture sur le marché international.

Actuellement, les échanges commerciaux entre les deux pays dans le secteur agricole demeurent encore faibles et ne concernent qu'une liste réduite de produit notamment les fraises, les plantes aromatiques et médicinales, quelques dérivés de végétaux, etc.

De manière générale, la balance commerciale des échanges agricoles entre les deux pays est déficitaire en faveur de la Chine (le Maroc étant un grand importateur de thé chinois). Il est attendu ainsi que les futures exportations d'agrumes vers ce marché aient un effet positif sur les exportations marocaines vers la Chine.